



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le lundi 29 juin 2015

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 29 juin 2015, à 19 h, au 331, rue du Couvent, à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire), Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDA).

Absence motivée : Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire).

Sont également présents à cette assemblée :

- | | |
|---------------------|---|
| M. Harold Sylvain, | directeur général; |
| M. Stéphane Rondeau | directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire; |
| M. Richard Leblanc | directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général; |
| Mme Manon Riel | directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire; |
| M. Charles Pétrin | directeur du Service des ressources matérielles et technologiques; |
| Mme Monia Lirette | agente d'administration à la direction générale et aux communications. |

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

2015-CC-096

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-16 et A-17.

A ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal du CC ordinaire 2015-05-20
 - a) Suivis
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal du CC extraordinaire 2015-06-05
 - a) Suivis
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Bilan du comité environnemental
- 7- Taxes scolaires pour l'Association Chasse et pêche de la Désert inc. Zec Bras-Coupé Désert
- 8- Golf de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau
- 9- Nomination à la direction de l'établissement Le Rucher
- 10- Invitations ou présences obligatoires aux comités du conseil des commissaires pour l'année 2015-2016



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-096... SUITE)

- 11- Adoption des plans d'effectifs 2015-2016
 - a) Plan d'effectifs des gestionnaires établissements
 - b) Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif
- 12- Remerciements
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux
 - a) Comité de parents du 21 avril 2015
 - b) Comité environnemental du 5 mai 2015
 - c) Comité consultatif de gestion extraordinaire du 7 mai 2015
 - d) Comité consultatif de gestion du 12 mai 2015
- 15- Représentations de la présidente – juin 2015
- 16- Demande pour le DEP 1489 (réparation d'armes à feu)
- 17- Reconnaissance

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
 - a) Enquête Québec en Forme
 - b) Loisir sport Outaouais
 - c) Forces AVENIR
 - d) Résolution d'appui au projet de la persévérance scolaire – Politique nationale de la ruralité 2014-2019
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
Pas de point
- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Maternelle 4 ans temps plein en milieu défavorisé (TPMD)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- RESSOURCES HUMAINES
 - a) Démissions
 - b) Demandes de congé à traitement différé 2015-2016
 - c) Nomination à la direction de l'établissement Le Rucher
 - d) Rémunération des commissaires
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - a) Résolution – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018
 - b) Résolution – Actes d'établissements 2015-2016
 - c) Résolution – Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
 - a) Registres des chèques
 - 2015-05-21
 - 2015-06-08
 - b) Résolution – Commissaires-vérificateurs 2015-2016
 - c) Résolution – Radiation des comptes de taxes avec soldes débiteurs et créditeurs inférieurs à 3 \$
 - d) Résolutions – changement de signataires
 - Établissement Le Rucher
 - Établissement Primaire Pontiac
 - Établissement Cœur-de-la-Gatineau
 - e) Résolution – Adoption du budget des établissements 2015-2016
 - f) Résolution – Adoption du budget de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
 - g) Envoi de comptes des taxes scolaires 2015-2016
 - h) Étude de faisabilité – Regroupement des taxes scolaires en Outaouais
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE
Pas de point



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-096... SUITE)

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1- RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Travaux d'entretien ménager 2015-2016 – 12 écoles
- b) Remplacement et ajout de réservoirs de mazout – MDB-014B – MDB-018A – MDB-022A
- c) Réfection de la toiture du Centre St-Joseph – MDB-002B
- d) Remplacement du système de chauffage du CFER – MDP-016B
- e) Agrandissement et réaménagement de l'entrée de l'aile ouest à l'Académie Sacré-Cœur – MDB-029A
- f) Réfection de finis de planchers des ateliers de mécanique de véhicules légers au CFPVG – MDB-067P
- g) Liste des projets « Maintien des bâtiments – MDB » pour l'année 2015-2016
- h) Liste des projets « Réfection et transformation des actifs – RTA » pour l'année 2015-2016
- i) Suivi – Projet Recyc-Clone
- j) Suivi – Assurances en responsabilité civile
- k) Relance du projet de terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

- a) Projet d'interconnexion des réseaux de cinq commissions scolaires de l'Outaouais

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-097

A-2 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 20 mai 2015

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 mai 2015 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 a) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- o Page 443 : A-11 - Participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud – Mme Marylène Lacroix et M. Stéphane Rondeau ont participé au souper;
- o Page 455 : 7.a) – Taux d'intérêt : les taux d'intérêts inscrits sont expliqués.

2015-CC-098

A-3 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2015

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 juin 2015 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 a) Suivis

Il n'y a pas de suivis.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

A-4 Parole au public

Pas de question du public.

A-5 Correspondance

A-5.13 La commissaire, Mme Chantal Tremblay, aimerait qu'une résolution d'appui au maintien de la démocratie scolaire soit faite, et ce, comme la Commission scolaire des Chênes.

2015-CC-099

Appui au maintien de la démocratie scolaire

CONSIDÉRANT l'annonce faite par le ministre de l'Éducation, M. François Blais, lors d'une entrevue publiée dans un quotidien de Montréal, concernant son intention d'abolir les postes d'élus scolaires pour les remplacer par un autre mode de gouvernance à définir;

CONSIDÉRANT la priorité qu'il y a lieu de donner à l'éducation publique au Québec;

CONSIDÉRANT que la démocratie est un des fondements de notre société;

CONSIDÉRANT que le maintien de la démocratie scolaire serait une démonstration de volonté politique de faire de l'éducation publique, une priorité;

CONSIDÉRANT que, même si des améliorations pourraient y être apportées, il est préférable que la gouvernance des commissions scolaires soit confiée à des élus qui répondent à la population;

CONSIDÉRANT que, plutôt que de l'abolir, il y a lieu de poursuivre dans la promotion de la démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il ne s'agit pas ici d'appuyer ou pas les personnes en place, mais de traiter de principes de démocratie scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de maintenir l'actuel système de démocratie scolaire, d'appuyer le principe de la tenue d'élections scolaires simultanément aux élections municipales et de communiquer le texte de cette résolution au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. François Blais, et à la présidence des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5.17 La commissaire, Mme Chantal Tremblay, demande des explications concernant le programme d'études *Lancement d'une entreprise* (ASP 5264).

2015-CC-100

A-6 Bilan du comité environnemental

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, d'adopter le bilan du comité environnemental pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-101

**A-7 Taxes scolaires pour l'Association Chasse et pêche de la Désert inc.
Zec Bras-Coupé Désert**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier en titre;

CONSIDÉRANT la chronologie des démarches pour régler ce dossier;

CONSIDÉRANT la situation budgétaire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO);

CONSIDÉRANT les démarches effectuées par la présidente de la CSHBO afin de proposer des solutions;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-101... SUITE)

CONSIDÉRANT les coûts encourus pour la partie des intérêts;

CONSIDÉRANT la situation particulière de cette association au regard du droit de taxation scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de produire un nouveau compte à cette association en tenant compte du comité de travail du conseil des commissaires et de mandater la présidente de la CSHBO, Mme Diane Nault, à produire les suites avec les représentants de cette association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-102

A- 8 Golf de la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT les nombreuses compressions budgétaires des quatre dernières années;

CONSIDÉRANT la lettre de Mme Françoise Bertrand de la Fédération des chambres de commerce du Québec;

CONSIDÉRANT la présentation d'un budget déficitaire pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2015-2016;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de ne pas donner suite pour le tournoi de golf du 12 août prochain et de s'associer à la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau pour de futures initiatives et actions qui porteraient directement sur la réussite scolaire et la persévérance de nos élèves, jeunes et adultes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2015-CC-103

A-9 Nomination à la direction de l'établissement Le Rucher

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de nommer Mme Nadine Carpentier à titre de directrice de l'établissement Le Rucher. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Invitations ou présences obligatoires aux comités du conseil des commissaires pour l'année 2015-2016

Pour l'année 2015-2016, tous les commissaires seront invités à tous les comités de travail du conseil des commissaires. Cependant, si le commissaire n'est pas membre du comité, la présence n'est pas obligatoire.

A-11 Adoption des plans d'effectifs pour 2015-2016

2015-CC-104

A-11.a) Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT que les gestionnaires concernés par des changements furent personnellement rencontrés;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-104... SUITE)

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les changements effectués dans les plans d'effectifs au cours des dernières années;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, tel que présenté, pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-105

A-11.b) Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les changements réalisés au cours d'années antérieures;

CONSIDÉRANT les enjeux de la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès de l'association concernée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, tel que présenté, pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 Remerciements

M. Sylvain remercie tous les membres du conseil des commissaires de leur collaboration, et ce, tout au long de l'année 2014-2015.

A-13 Rapport d'information du directeur général

Aucun point.

A-14 Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité de parents du 21 avril 2015
- b) Comité environnemental du 5 mai 2015
- c) Comité consultatif de gestion extraordinaire du 7 mai 2015
- d) Comité consultatif de gestion du 12 mai 2015

Ces procès-verbaux sont déposés.

A-15 Représentations de la présidente – juin 2015

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport.

2015-CC-106

A-16 Demande pour le DEP 1489 (réparation armes à feu)

CONSIDÉRANT les lettres et démarches produites au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR);

CONSIDÉRANT l'appui soutenu de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves demeurent en attente d'une réponse, et ce, depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT les retombées positives de ce cours pour le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau (CFPVG);

CONSIDÉRANT le mouvement de dévitalisation en cours dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau et la MRC du Pontiac;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-106... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, de demander au ministre, M. François Blais, de prendre position positivement sur cette demande et d'envoyer cette même lettre à la députée de Gatineau, ministre de la Justice, ministre responsable de la Condition féminine et Ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mme Stéphanie Vallée et au député du Pontiac, M. André Fortin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-17 Reconnaissance

Mme Diane Nault rend un hommage à M. Sylvain pour tout ce qu'il fait pour la Commission scolaire.

B SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Enquête Québec en Forme

M. Rondeau présente le rapport synthèse de la Commission scolaire des-Hauts-Bois-de-l'Outaouais concernant l'enquête de Québec en Forme.

La commissaire, Mme Chantal Tremblay, demande de faire un rappel concernant les démarches entreprises au sujet des saines habitudes dans les écoles afin d'avoir moins de malbouffe.

M. Rondeau produira, lors d'une prochaine rencontre avec les gestionnaires, un rappel concernant nos obligations et actions en matière de saine alimentation dans les écoles.

b) Loisir sport Outaouais

Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2015-2016

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Forces AVENIR

M. Rondeau explique le programme Forces AVENIR et fait un retour sur le gala qui a eu lieu le 12 juin dernier. Madame Lacroix témoigne aussi de la grande qualité des projets présentés.

d) Résolution d'appui au projet de la persévérance scolaire – Politique nationale de la ruralité 2014-2019

CONSIDÉRANT la suspension des travaux du Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS);

CONSIDÉRANT les besoins de nos élèves et des citoyens de notre communauté en matière de persévérance scolaire;

2015-CC-107

2015-CC-108



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2015-CC-108... SUITE)

CONSIDÉRANT les moyens et actions contenus dans le projet présenté par la direction des services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'appuyer la demande de financement présentée dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 et de rédiger une lettre d'appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

Pas de point.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

2015-CC-109

Maternelle 4 ans TPMD – demande d'un 2^e et d'un 3^e groupe

CONSIDÉRANT que notre territoire comprend deux MRC (Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau) qui sont parmi les plus défavorisées au Québec;

CONSIDÉRANT les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), qui démontre que les enfants de notre territoire présentent des facteurs de vulnérabilité plus élevés qu'ailleurs en Outaouais et au Québec;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir les meilleurs services à l'ensemble de notre clientèle;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'envoyer une nouvelle lettre demandant au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche afin d'obtenir une nouvelle classe de préscolaire 4 ans à temps plein en milieu défavorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause : 20 h à 20 h 15)

C SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

2015-CC-110

a) Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
Galipeau, Nathalie	Agente de bureau, classe I
Gougeon, Linda	Enseignante anglais sec.
Marion, Ginette	Agente de bureau, classe I
Poirier, Sylvain	Enseignant éduc. Sec.
Gauthier, Jacques-Yves	Enseignant du primaire
Larochelle, Christiane	Enseignante préscolaire
Pilon, Agathe	Préposée aux pers. handicapés
Longchamps, Louise	Enseignante du primaire
Brousseau, Nicole	Enseignante du primaire
Lafrenière, Denise	Surveillante d'élèves

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

b) **Demandes de congé à traitement différé 2015-2016**

M. Richard Leblanc dépose la liste des demandes de congé à traitement différé.

c) **Nomination à la direction de l'établissement Le Rucher**

Le sujet a été discuté dans la section A – administration générale.

d) **Rémunération des commissaires**

M. Richard Leblanc donne de l'information sur la rémunération des commissaires.

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2015-CC-111

a) **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-CC-035, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires, le mercredi 25 mars 2015;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-112

b) **Actes d'établissements 2015-2016**

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que la Commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-113

c) **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
26 août 2015	Maniwaki
30 septembre 2015	Mansfield
28 octobre 2015	Maniwaki
25 novembre 2015	Mansfield
27 janvier 2016	Maniwaki
24 février 2016	Maniwaki



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-113... SUITE)

30 mars 2016	Maniwaki
27 avril 2016	Mansfield
25 mai 2016	Mansfield
29 juin 2016	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

2015-CC-114

a) Registres des chèques (2015-05-21 et 2015-06-08)

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 mai 2015 et 8 juin 2015 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-115

b) Commissaires-vérificateurs 2015-2016

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du ou des Commissaires-vérificateurs
26 août 2015	Maniwaki	Gyslaine Marcil et Denise Marion
30 septembre 2015	Mansfield	Damien Lafrenière
28 octobre 2015	Maniwaki	Solange Oliveira et Marylène Lacroix
25 novembre 2015	Mansfield	Daniel Moreau
27 janvier 2016	Maniwaki	Bernard Caron
24 février 2016	Maniwaki	Michelle Briand
30 mars 2016	Maniwaki	Annette Dumouchel
27 avril 2016	Mansfield	Janique Lachapelle
25 mai 2016	Mansfield	Marie-Anne Poulin
29 juin 2016	Maniwaki	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du Service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

2015-CC-116

c) Radiation des comptes de taxes avec soldes débiteurs et créditeurs inférieurs à 3 \$

CONSIDÉRANT le besoin d'alléger la gestion des comptes de taxes scolaires à recevoir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, que les comptes de taxes avec des soldes débiteurs et créditeurs inférieurs à 3 \$, pour un montant total d'environ 3 661,09 \$, soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2014-2015 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Changement de signataires

2015-CC-117

d.1 Établissement Le Rucher

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Établissement le Rucher	<ul style="list-style-type: none">• Nadine Carpentier• Nathalie Lacroix• Michael Mercier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-118

d.2 Établissement Primaire Pontiac

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Établissement Primaire Pontiac	<ul style="list-style-type: none">• Ginette Marion• Denis Rossignol• Stéphane Bouchard• René Allard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-119

d.3 Établissement Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-119... SUITE)

leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Établissement Cœur-de-la-Gatineau	<ul style="list-style-type: none">• Yves St-Jacques• Manon Joly• Annick Lafontaine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-120

e) Adoption du budget des établissements 2015-2016

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les documents « Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2015-2016 des établissements » reçus par le Service des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année, et ce, selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-121

f) Adoption du budget de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 179 071 \$;

CONSIDÉRANT que le déficit d'exercice est égal à la limite d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2014, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2014, limite qui s'établit à 179 071 \$;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 469 933 920 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,33329 \$ du 100 \$ de l'évaluation;

CONSIDÉRANT que le montant de l'aide additionnelle est de 720 788 \$;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais assume un montant de 72 066 \$ du montant d'aide additionnelle aboli cette année;

CONSIDÉRANT que le montant d'aide additionnelle devient 792 854 \$;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2015-CC-121... SUITE)

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux effectif de taxe scolaire est fixé à 0,30411 \$ du 100 \$ de l'évaluation;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus 45 414 491 \$ et des dépenses de 45 593 562 \$ soit adopté, et ce, sous réserve des décisions gouvernementales entourant l'adoption des règles budgétaires et de la décision d'autorisation du déficit du ministre. Également, le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,30119 \$ du 100 \$ de l'évaluation. Ce budget sera transmis au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Envoi des comptes des taxes scolaires 2015-2016

Mme Manon Riel informe que les comptes de taxes seront envoyés dans la semaine du 3 août 2015.

h) Étude de faisabilité – Regroupement des taxes scolaires en Outaouais

Le projet est mis de côté pour l'instant.

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

Pas de point.

E SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Travaux d'entretien ménager 2015-2016 – 12 écoles

a. 1 **Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes 2006	25 500,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes 2006** au montant de **25 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-122



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation
2015-CC-123

**a.2 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École Dominique Savio à
Montcerf-Lytton**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Émond Tondre le gazon	15 000,00 \$
John Rodgers	17 950,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	19 450,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, et résolu d'octroyer le contrat à **Émond Tondre le gazon** au montant de **15 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-124

**a.3 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - Centre administratif et Centre
Notre-Dame-du-Désert à Maniwaki**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services ménagers Roy	55 567,00 \$
Nasco	57 047,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	58 800,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu d'octroyer le contrat à **Services ménagers Roy** au montant de **55 567,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-125

**a.4 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École Notre-Dame-de-Grâces, à
Bouchette**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2015-CC-125... SUITE)

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Robert Richard	14 700,00 \$
Émond Tondre le gazon	15 000,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	19 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **Robert Richard** au montant de **14 700,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-126

a.5 **Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École Reine-Perreault à Blue Sea**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Robert Richard	12 700,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	15 950,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **Robert Richard** au montant de **12 700,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-127

a.6 **Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École Ste-Thérèse au Lac Cayamant**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes 2006	16 200,00 \$
Jonathan Bélisle	19 910,00 \$



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-127... SUITE)

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes 2006** au montant de **16 200,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-128

a.7 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - Centre St-Joseph à Gracefield

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Benoît Vaillancourt	8 700,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, et résolu d'octroyer le contrat à **Benoît Vaillancourt** au montant de **8 700,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-129

a.8 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Nasco	128 838,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	132 500,00 \$
Services ménagers Roy	154 490,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2015-CC-129... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, et résolu d'octroyer le contrat à **Nasco** au montant de **128 838,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-130

a.9 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 – École St-Nom-de-Marie au Lac-Ste-Marie

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillée	25 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillée** au montant de **25 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-131

a.10 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 – École Ste-Marie à Otter Lake

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Service d'entretien ménager St-Jean	21 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, et résolu d'octroyer le contrat à **Service d'entretien ménager St-Jean** au montant de **21 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

2015-CC-132

Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

2015-CC-133

Levé du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, de lever le huis clos.

2015-CC-134

a.11 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - Centre Pontiac à Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes 2006	29 500,00 \$
Service d'entretien ménager St-Jean	30 000,00 \$

CONSIDÉRANT que nous devons, comme à l'habitude, respecter les lois et règlements sur l'attribution des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes 2006** au montant de **29 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2015-CC-135

a-12 Travaux d'entretien ménager 2015-2018 - École Sacré-Cœur à Grand-Remous

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public, le 28 mai dernier, et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2015, à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le gazon (Ronald Émond)	17 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2016-2017 et 2017-2018);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Emond Tondre le gazon** au montant de **17 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
2015-CC-136

b) Remplacement et ajout de réservoirs de mazout – MDB-014B, MDB-018A et MDB-022A

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 juin 2015, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur, M. Alexandre Hudon de la Firme WSP Canada inc., d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'accepter la plus basse soumission conforme de **Léveillée-Tanguay inc.**, au montant de **146 917,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Léveillée-Tanguay inc.	146 917,00 \$
Construction Petro Hitech	158 500,00 \$
Service Construction Mobile Ltée	168 720,00 \$
DLS Construction	284 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-137

c) Réfection de la toiture du Centre St-Joseph à Gracefield - MDB-002B

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 juin 2015, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ la commissaire, Mme Solange Oliveira, d'accepter la plus basse soumission conforme de **Couvreurs Rolland Boudreault**, au montant de **46 955,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Couvreurs Rolland Boudreault	46 955,00 \$
TMR3 Couvreur inc.	52 639,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	56 900,00 \$
Les toitures Raymond et ass. inc.	79 799,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-138

d) Remplacement du système de chauffage au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à Maniwaki - MDB-016B

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 juin 2015, à 14 h;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-138... SUITE)

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue excède le budget alloué pour ces travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur, M. Cédric Lalande de GC Ingénium S.E.N.C., de ne pas effectuer les travaux;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'annuler le présent appel d'offres et de procéder à une nouvelle publication à une date ultérieure.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	208 400,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-139

e) **Agrandissement et réaménagement de l'entrée de l'aile ouest de l'Académie Sacré-Cœur à Maniwaki - MDB-029A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 juin 2015, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marilène Lacroix d'accepter la plus basse soumission conforme de **Construction Langevin & Frères**, au montant de **87 931,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Construction Langevin & Frères	87 931,00 \$
Groupe Piché Construction Inc.	95 130,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-140

f) **Réfection de finis de planchers des ateliers de mécanique de véhicules légers au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau CFPVG – MDB-067P**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 juin 2015, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'accepter la plus basse soumission conforme de **Les entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de **55 990,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2015-CC-140... SUITE)

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	55 990,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-141

g) Approbation de la liste de projets de la mesure « Maintien des bâtiments (MDB) » 2015-2016

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments (MDB) » pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques, lors de la rencontre tenue le 27 mai 2015;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-142

h) Approbation de la liste de projets de l'allocation « Réfection et transformation des actifs (RTA) » 2015-2016

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Réfection et transformation des actifs (RTA) » pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques, lors de la réunion tenue le 27 mai dernier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'approuver la liste de projets présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

i) Recyc-Clone

À la suite d'une rencontre avec les responsables du projet, un retour sur le sujet sera fait en janvier 2016, puisque les personnes responsables de ce dossier se donnent jusqu'en décembre 2015 pour amasser une somme de 25 000 \$ pour envoyer le conteneur contenant des livres en Afrique.

j) Suivi assurance responsabilité civile

M. Charles Pétrin informe les commissaires que la nouvelle compagnie d'assurances en responsabilité civile est Lemieux Ryan & associés.

2015-CC-143

k) Implication pour un terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT la relance produite par la MRC Vallée-de-la-Gatineau et la Ville de Maniwaki au sujet de l'aménagement d'un terrain synthétique;

CONSIDÉRANT les éléments au niveau des différents enjeux;

CONSIDÉRANT l'opportunité qui se présente avec la phase III du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement provincial;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

(RÉSOLUTION 2015-CC-143... SUITE)

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les vérifications à effectuer auprès des autres partenaires potentiels au niveau des implications financières;

CONSIDÉRANT le résultat des discussions du comité plénier du 29 juin 2015;

IL EST PROPOSÉ, par la commissaire, Mme Michelle Briand, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais autorise la présentation du projet d'un terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

QUE soit confirmé l'engagement de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à payer sa part des coûts admissibles, soit un montant de 150 000 \$, au projet et à payer, après ententes avec les partenaires, les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-144

IL EST PROPOSÉ, par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, qu'un sondage soit également fait auprès des différents partenaires du milieu afin d'explorer les intérêts présents ou éventuels d'une subvention qui pourraient s'orienter vers la construction d'une infrastructure qui permettrait de rendre utilisable, à toute la population, la piscine sise sur les terrains de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, à raison de 12 mois par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

2015-CC-145

a) Projet d'interconnexion des réseaux des commissions scolaires de l'Outaouais - Mandat

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR) rend accessible, par l'entremise de ses règles budgétaires à l'intention des commissions scolaires, des allocations permettant la mise en place de mesures d'optimisation, le tout sur présentation de projet;

CONSIDÉRANT que les cinq (5) commissions scolaires de l'Outaouais ont présenté un projet visant l'interconnexion de leur réseau informatique respectif;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires importantes auxquelles sont confrontées les commissions scolaires de la région;

CONSIDÉRANT que dans ce contexte, tous les projets pouvant potentiellement permettre à la fois de réduire les coûts tout en maintenant la qualité des services offerts aux élèves doivent être étudiés;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;

CONSIDÉRANT la volonté constante des commissions scolaires de l'Outaouais d'améliorer la qualité de l'offre de service à la clientèle qu'elles desservent;

CONSIDÉRANT le désir des commissions scolaires de l'Outaouais de maintenir de saines pratiques de gestion;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 29 juin 2015

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2015-CC-145... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau :

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées collabore avec les commissions scolaires des Draveurs, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et Western Québec au projet d'interconnexion de leur réseau informatique afin de pouvoir, à terme, maintenir ou améliorer les services offerts à leurs clientèles à moindres coûts;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit mandataire du projet d'interconnexion des réseaux informatiques des commissions scolaires;

QUE ce Conseil des commissaires mandate la direction générale à prendre toutes les mesures appropriées afin de mener à terme le projet d'interconnexion des réseaux informatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F AUTRES

F-1 Questions des commissaires

La commissaire, Mme Marie-Anne Poulin demande quand les salles de bain des filles seront refaites à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. M. Charles Pétrin lui mentionne qu'elles devront être rénovées dans le projet avec la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau.

2015-CC-146

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

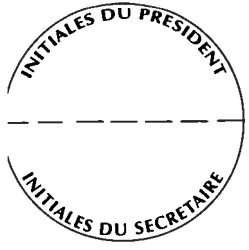
Prochaine assemblée ordinaire : le 29 août 2015, à Maniwaki.



Secrétaire général



Présidente



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

